



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille quatorze, le 26 juin à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle (pouvoir de Mme ALLEMANDI Florence), VAGINAY Sophie, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, COLLOMB Stéphane, PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, BEHETS Jan, NICOLAO Michel ET BULTEL Jean Pierre.

EXCUSES : Mmes ALLEMANDI Florence, BOISSE Sandrine et M. BOUVET Patrick.



Délibération n° 2014/77

**OBJET : RAPPORT ANNUEL DE GESTION SOCIETE ALSATIS – BOUCLES
LOCALES ALTERNATIVES -EXERCICE 2013.**

Par délibération n° 2011-153 du 20 Décembre 2011, le conseil communautaire a décidé d'attribuer l'exploitation de son réseau en affermage à la Société ALSATIS pour une durée de 3 ans à compter du 01.01.2012.

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le fermier doit produire à l'autorité délégante un rapport à l'issue de chaque exercice technique et financier lui permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Le Conseil de Communauté,
Après avoir pris connaissance du rapport relatif à l'exercice 2013 produit par le fermier,
A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** ce document.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que ci-dessus
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
M. MARTIN Jacques.



